

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 598)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 351

présenté par
M. Sabatou et les membres du groupe Rassemblement National

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.